

AFIN DE COMPLÉTER SON ÉQUIPE, LA VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC CHERCHE À S'ADJOINDRE LES SERVICES D'UN :

Journalier horticulteur (Saisonnier, 34 semaines)

Sous la supervision du chef d'équipe, le titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, directives et procédures en vigueur. Les tâches du journalier horticulteur doivent être exécutées de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie.

Profil recherché :

- Diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) dans une discipline appropriée. Trois années d'expérience dans un poste similaire. Toute combinaison pertinente de formation et d'expérience pourra également être considérée.
- Initiative et débrouillardise, aptitude à travailler en équipe, habileté en travaux manuels, bonne condition physique.
- Permis de conduire valide.

Conditions d'emploi :

La rémunération et les avantages sociaux sont concurrentiels et basés sur la politique salariale en vigueur à la municipalité. En 2024, la rémunération varie de 24,54\$ à 29,33 \$.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le jeudi 21 mars 2024 à 16 h par courriel à jarsenault@fossambault.com.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Le genre masculin est utilisé à des fins d'allègement du texte.



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC / ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

La Municipalité de Saint-Casimir demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver sur tout son territoire pour une période de trois (3) ans (2024-2025/2025-2026/2026-2027).

Documents d'appel d'offres

Les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles sur le SEAO (<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7336) au montant déterminé par l'organisme pour l'obtention du devis.

Réception des offres

Pour être considérées, toutes les soumissions devront être déposées au bureau du directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Casimir au 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0 au plus tard le vendredi 12 avril 2024 à 10h00. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite en présence des soumissionnaires intéressés. L'enveloppe scellée devra porter la mention « SOUMISSION ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER » et devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement représentant 10 % du montant total de la soumission présentée.

La Municipalité de Saint-Casimir ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Casimir, ce 12 mars 2024.

René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION DE MODIFICATION OU D'ACCUPATION D'UN IMMEUBLE

Conformément à l'article 145.39 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 mars 2024, le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carières a adopté la résolution concernant l'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble située au 585 de l'avenue Principale.
2. La nature de ce projet particulier est d'autoriser l'usage « Résidence multifamiliale » comportant un maximum de 15 unités de logements à l'intérieur du bâtiment existant.
3. Toute personne intéressée peut obtenir des informations sur cette demande de projet particulier au bureau de la municipalité situé au 965 boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h. Une copie de la résolution concernant l'autorisation de ce projet particulier peut également être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande.

Donné à Saint-Marc-des-Carières, ce 13^{ème} jour de mars 2024.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

Un don pour la vie!



L'Arc-en-Ciel

Centre de prévention du suicide de Portneuf

1 844 285-3283



ADAPTEZ
VOTRE CONDUITE.

Ralentissez et gardez vos distances.